

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

DELIBERATION N°2019.00138

ASSOCIATION DES CADRES ET CHEFS D'ENTREPRISES DU TERTIAIRE DE L'INDUSTRIE DU FOREZ SUD (ACCTIFS) - SUBVENTION 2019

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 mai 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 58

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER,
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Yves MORAND, M. Daniel TORQUES, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

RECU EN PREFECTURE

Le 27 mai 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190516-D20190013810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190527

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

ASSOCIATION DES CADRES ET CHEFS D'ENTREPRISES DU TERTIAIRE DE L'INDUSTRIE DU FOREZ SUD (ACCTIFS) - SUBVENTION 2019

Saint-Etienne Métropole souhaite exercer pleinement sa compétence de développement économique et travaille à améliorer l'environnement global des entreprises et à solutionner leurs besoins. Le point principal repose sur le développement d'une véritable animation économique de proximité et le renforcement des capacités de la Métropole en termes d'ingénierie économique auprès des entreprises. Les associations d'entreprises sont des acteurs économiques avec lesquels Saint-Etienne Métropole compte entretenir un partenariat renforcé.

ACCTIFS a été créé en 1986 sous l'impulsion de chefs d'entreprises d'Andrézieux-Bouthéon et compte aujourd'hui 155 entreprises adhérentes représentant 7 500 salariés. Le club couvre le territoire suivant : Montrond-les-Bains, Saint-Galmier, Chamboeuf, Veauche, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Bonnet-Les-Oules, Andrézieux-Bouthéon et La Fouillouse. Ainsi, cinq communes font partie du territoire de la Métropole. Sur les 155 entreprises, 70 % se trouvent sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.

Le club a pour objectifs de :

- Favoriser l'échange par la rencontre (réunions à thème, conférences, visites d'entreprises, activités conviviales et culturelles...);
- Développer des synergies et identifier des besoins afin de définir des actions collectives à travers les différentes commissions de travail ;
- Mutualiser les besoins afin de mettre en place des services tels que les achats groupés et les formations collectives ;
- Etre un relais entre les collectivités locales, les administrations et les entreprises.

Le partenariat entre ACCTIFS et Saint-Etienne Métropole vise à la mise en place d'actions de sensibilisation, de promotion ou encore de services nouveaux en direction des entreprises adhérentes à ACCTIFS.

ACCTIFS contribuera plus particulièrement aux actions et aux démarches qui portent sur les thématiques suivantes :

- **L'emploi** : Des actions portées par ACCTIFS en 2019 ont pour objectifs de favoriser l'emploi des jeunes et de renforcer le lien écoles-entreprises mais aussi de contribuer à faire le lien entre demandeurs d'emplois et entreprises (travail avec le Groupement d'employeurs Parta'GE, parcours emploi/formation destiné aux demandeurs d'emploi du quartier La Chapelle, aux scolaires et leurs parents, valorisation du dispositif « 100 Chances 100 Emplois » ;
- **Le développement durable** : ACCTIFS propose sur cette thématique d'informer, sensibiliser les adhérents au développement durable et à leur rôle sociétal via l'organisation de réunions thématiques et l'échange d'expériences. Le club maintiendra son implication dans le cadre du projet de Saint-Étienne Métropole visant la réalisation d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) sur la ZAIN (Zone d'Aménagement d'Intérêt National) d'Andrézieux-Bouthéon ;

- **La commande publique** : ACCTIFS apportera son soutien pour la mise en œuvre des actions de Saint-Etienne Métropole (promotion et participation à la Conférence économique, valorisation de la base de référencement et de l'observatoire de la commande publique) ;
- **Le design / l'innovation** : Le design et l'innovation sont des leviers forts pour le développement des entreprises. ACCTIFS ambitionne également de participer au développement de ces leviers en informant et en sensibilisant les entreprises adhérentes du club. En 2019, ACCTIFS va aussi travailler sur la thématique de « l'excellence opérationnelle et organisationnelle », cette thématique se déclinant toute l'année par la mise en place de repas à thème / ateliers / visites d'entreprises et conférences spécifiques qui viendront compléter les autres manifestations proposées par le club en matière d'innovation et de design ;
- **L'offre d'accueil des entreprises** : Le club communiquera en direction de ses adhérents sur la possibilité d'être accompagné dans le cadre d'un projet de relocalisation (immobilier/foncier) par le service aux entreprises de Saint-Etienne Métropole Il fera remonter à Saint-Etienne Métropole toute information sur les biens disponibles (ou prochainement disponibles) dont l'association aurait connaissance ;
- **L'économie sociale et solidaire** : Saint-Etienne Métropole pourra solliciter ACCTIFS pour valoriser le mécénat de compétences ainsi que l'action ESSPRESSO consistant en l'organisation d'une convention d'affaires réunissant des acheteurs (entreprises classiques, collectivités territoriales) et des fournisseurs (structures de l'ESS) afin d'accroître le chiffre d'affaires des structures de l'ESS ;
- **L'attractivité du territoire** : ACCTIFS participera aux côtés de Saint-Etienne Métropole à promouvoir le territoire ou à faire promouvoir le territoire par ses adhérents en direction de leurs clients, fournisseurs ; et ce plus particulièrement en dehors de Saint-Etienne Métropole.

Au-delà de ces actions, ACCTIFS relaiera les informations et les actions portées par Saint-Etienne Métropole de manière générale.

Vont également s'ajouter pour 2019, d'autres manifestations et services à destination des adhérents du club. Il s'agira de réunions thématiques sur des sujets variés, d'achats groupés et des formations inter-entreprises. ACCTIFS organisera également des workshops afin de mener collectivement un travail pratique sur un sujet, des événements pour favoriser les échanges et la connaissance des adhérents (salons, business meetings, visites, moments de convivialité).

Ces actions concourent également à la rencontre inter-entreprises et la meilleure connaissance du tissu économique local et des savoir-faire qui le compose. Afin de démultiplier cet objectif, ACCTIFS cherchera autant que possible à s'associer aux autres clubs du territoire pour maximiser la connaissance inter-entreprises.

Tenant compte du contexte économique, financier et budgétaire des collectivités territoriales et considérant le programme d'actions 2019 du club d'entreprises ACCTIFS, Saint-Etienne Métropole propose une intervention financière à hauteur de 11 960 € en faveur de l'association ACCTIFS.

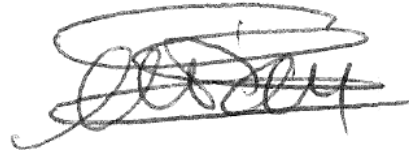
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise l'attribution d'une subvention au club d'entreprises ACCTIFS pour un montant de 11 960 €,**
- **approuve le projet de convention correspondante à intervenir pour l'année 2019,**

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisantes de ces affaires.
- la dépense correspondante sera imputée au compte SERV65748 destination SUECO du budget de fonctionnement de l'exercice 2019.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël PERDRIAU', with a large, loopy flourish above the name.

Gaël PERDRIAU